

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-73

Séance du jeudi 04 septembre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 31 août 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Michel-Pierre Pécou, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Fatima Chomat, Soazig Quillard et Elisabeth Martin.

Représentée : Sophie Thomas par Olivier Bridelance

Secrétaire : Soazig Quillard

2025-73 : Pourvoi de deux sièges au Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV)

Monsieur le Maire informe le conseil que, les statuts de la RDSGV stipulant que son Conseil d'Administration doit être composé de sept membres, suite aux démissions de messieurs Didier Riche (élu municipal) et Pierre Martin (socio-professionnel), il lui revient de proposer au Conseil deux personnes pour les remplacer. Et ceci en respectant la règle statutaire suivante : le nombre d'élus municipaux doit être au minimum de quatre.

Le conseil d'administration de la RDSGV étant jusqu'alors composé de quatre élus municipaux et trois socio-professionnels, suite aux deux démissions précitées, il n'est provisoirement plus composé que de trois élus et deux socio-professionnels. Pour que sa composition soit à nouveau conforme aux statuts de cet EPIC, il convient donc de désigner au moins un élu municipal comme nouveau membre du Conseil d'Administration.

Monsieur le maire propose de nommer membres du CA de la RDSGV :

- Monsieur Frédéric Froment, premier adjoint en charge des finances
- Monsieur Gilles Apeloig, conseiller municipal.

Les statuts ne précisant pas le mode de scrutin (liste ou nominal) à mettre en œuvre, monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur les modalités de vote. Il est convenu de voter (à compléter)

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme messieurs Frédéric Froment et Gilles Apeloig administrateurs de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Votants 9 POUR 0 CONTRE 0 Abstention 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 4 septembre 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire


